

En mars 2019, plus de 5 400 véhicules légers électriques immatriculés
Au 1er trimestre, le marché du véhicule particulier électrique a fait un bond de + 44 %

Le marché du véhicule électrique continue de battre des records ! 4 614 voitures particulières et 798 utilitaires électriques ont été immatriculés en mars, soit un total de 5 412 véhicules légers. Un chiffre en progression de + 13 % par rapport à mars 2018. Le marché du véhicule hybride rechargeable s'accroît de + 28 % avec 1 514 immatriculations enregistrées.

« Sur le premier trimestre 2019, les immatriculations de voitures particulières électriques ont augmenté de + 44 % avec 10 500 livraisons effectuées dont plus de 4 600 rien qu'en mars, un niveau inégalé ! Surtout, près de 40 % des véhicules immatriculés en mars concernent de nouveaux modèles. Cela confirme la nécessité d'élargir la gamme de véhicules pour permettre au plus grand nombre de passer à la mobilité électrique » précise Cécile Goubet, Secrétaire Générale de l'Avere-France.

Voitures particulières électriques : 4 614 immatriculations, + 14 %

Avec 4 614 unités et une progression de + 14 % par rapport à mars 2018, les immatriculations de voitures particulières électriques ont battu un nouveau record. Les particuliers représentent 46 % des acquisitions.

Bien qu'elle reste la voiture électrique la plus immatriculée en France (1 536 unités ; - 32 % par rapport à mars 2018), la Renault ZOE ne représente en mars qu'un tiers des immatriculations contre plus de la moitié l'an passé.

Après une longue attente, les Tesla Model 3 arrivent sur les routes françaises. Avec 1 153 immatriculations, la berline se maintient à la seconde place des meilleures ventes pour le deuxième mois consécutif.

Suivent la Nissan LEAF en troisième position avec 455 immatriculations (- 37 % par rapport à mars 2018, date de sortie de la deuxième version du modèle), la Kia Niro (299 immatriculations) et la BMW i3 (207 ; + 36 %). Conformément à la décision du constructeur, les livraisons de BMW i3 dotées d'un prolongateur d'autonomie sont de plus en plus faibles avec seulement 8 unités immatriculées (- 95 %).

Au total sur le 1^{er} trimestre 2019, 10 552 voitures particulières électriques ont été immatriculées (+ 44 % par rapport au premier trimestre 2018) dont 4 229 Renault ZOE, 1 554 Tesla Model 3 et 1 122 Nissan LEAF.

Véhicules utilitaires légers électriques : 798 immatriculations, + 6 %

La croissance du marché électromobile se traduit également sur les ventes de véhicules utilitaires électriques (+ 6 %) qui totalisent 798 immatriculations contre 756 en mars 2018.

Le Renault Kangoo ZE reste leader du segment avec 361 immatriculations en dépit d'une baisse de -2 %.

Le dynamisme du segment est principalement lié aux ventes des autres modèles tels que la Renault ZOE (110 unités, + 16 %) et le Goupil G4 (79 ; + 72 %).

Au total sur le 1^{er} trimestre 2019, 1 977 véhicules utilitaires électriques ont été enregistrés sur contre 1 957 en 2018 (+ 1 %). Au top 3 des immatriculations : le Renault Kangoo ZE (940), la Renault ZOE (292) et le Goupil G4 (160).

Véhicules hybrides rechargeables : 1 514 immatriculations ; + 28 %

Les livraisons de véhicules hybrides rechargeables ont progressé de + 28 % en mars 2019 par rapport à mars 2018 avec 1 514 immatriculations. Land Rover place son Range Rover rechargeable en tête du classement avec 268 immatriculations. Arrivent ensuite le Mitsubishi Outlander (258 ; + 211 %), la Volvo XC60 (223 ; + 119 %), la Mini Countryman (177 unités ; + 160 %) et la Volvo XC90 (137 ; + 30 %).

Au total sur le 1^{er} trimestre 2019, le segment du véhicule hybride rechargeable progresse de + 20 % et compte 3 906 unités immatriculées contre 3 267 en 2018. La Volvo XC60 (721), le Mitsubishi Outlander (683) et le Land Rover Range Rover (600) sont les modèles les immatriculés sur la période.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.